

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA VILLE DE
GUESNAIN
Séance du 6 avril 2023**

L'an deux mille vingt trois, le six avril, à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de GUESNAIN s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame LUCAS Maryline à la suite d'une convocation régulière qui lui a été faite le 31 mars 2023 laquelle convocation a été affichée à l'entrée de la MAIRIE conformément à la loi.

Nombre de Membres en exercice : 27

Présents :

Madame LUCAS Maryline – Maire
Messieurs et Mesdames AMADEI Corinne - TAIRA Marylène - LAHSEN BEN BRAHIM Mohamed - FERREN Claudine - DOISY Bernard - CASPERS Mauricette – CARRE Odilon – Adjoints
Messieurs et Mesdames SENEZ Jean-Pierre – PLANCKE Dorothee – LAMBERT Gaston - KAPOUN Jean-Jacques - PILNIAK Alain - KHELIFA Armelle – CANIVET Bertrand - EZAHOUID Mohamed - DELCAMBRE Chantal – MORAWIEC Laurent - DEVRED Sylvain –

Absents ayant donné procuration

Monsieur SAENEN Romuald à Monsieur DOISY Bernard
Monsieur DEFAUQUET Gérald à Monsieur SENEZ Jean Pierre
Madame MARTIN Nuccia à Monsieur CARRE Odilon
Madame WILLERVAL Aurore à Madame TAIRA Marylène
Madame BLANCHARD Perrine à Madame LUCAS Maryline
Madame DUCATILLION Béatrice à Monsieur DEVRED Sylvain

Absents :

Monsieur GOLA Eric – Madame LEVEQUE Jennifer

Secrétaire de séance : Monsieur PILNIAK Alain

BUDGET PRIMITIF 2023

Le Conseil Municipal,
Vu l'exposé de Madame le Maire,
A la majorité,

Adopte le budget primitif 2023 qui s'équilibre en section de fonctionnement à 4 784 883,61 € et en section d'investissement à 2 277 892.40 €

Fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Maryline LUCAS



Le Secrétaire de séance,
Alain PILNIAK